

Algérie : j'accuse de Gaulle



Le 1^{er} janvier 1958, de Gaulle, alors simple citoyen, écrit directement au général Salan, car il a parfaitement compris son erreur de jugement de 1956 (autoriser un attentat dans l'objectif d'assassiner Salan). Complot organisé par Michel Debré, alors fervent défenseur de l'Algérie Française (voir le « Courrier de la Colère) et qui suppose que Salan, de retour d'Indochine, a été nommé à ce poste pour « liquider » la présence française (attentat au cours duquel le commandant Rodier fut tué par accident). De Gaulle tient absolument à se faire un allié du général Salan : *« Puisse la France comprendre les immenses services que vous lui rendez en Algérie. »*

Vous comprenez ainsi les raisons qu'a toujours eues Salan de douter de la sincérité de De Gaulle.

L'opération « **Résurrection** » est lancée sous le patronage de Jacques Soustelle, Chaban-Delmas, Michel Debré, Lucien Neuwirth, « l'envoyé spécial » à Alger, Léon Delbecque, et quelques autres.

Ce complot a pour objectif de ramener de nouveau au pouvoir de Gaulle.

Le 13 mai 1958, c'est le jour où Pierre Pflimlin doit être investi comme chef du Gouvernement.

À Alger, une manifestation monstre se déroule à la mémoire de trois militaires du contingent, fusillés par les fellaghas en Tunisie.

Sous la conduite de Pierre Lagayette, la foule donne l'assaut au bâtiment du Gouvernement général.

Sur l'incitation de Léon Delbecque, un comité de salut public est nommé et la présidence en est confiée au général Massu, l'idole des Algérois à l'époque.

A Paris, les députés n'apprécient pas mais investissent comme il se doit Pierre Pflimlin.

Toujours en fonction à la présidence du conseil, Félix Gaillard confie les pleins pouvoirs civils et militaires au général Raoul Salan. Celui-ci entérine le comité de salut public et confirme Massu dans sa présidence.

Le 13 mai à Alger, c'est l'explosion de joie, l'allégresse générale. « Nous avons gagné ! »

De sa retraite campagnarde de Colombey, de Gaulle affirme qu'il se tient « *prêt à assumer les pouvoirs de la République* ».

Manœuvré par Léon Delbecque (délégué tout spécialement par de Gaulle), le général Massu s'adresse à la foule le 14 mai : « *Le comité de salut public supplie le général de Gaulle de bien vouloir rompre le silence, en vue de la constitution d'un gouvernement de salut public qui, seul, peut sauver l'Algérie de l'abandon.* »

Le lendemain 15 mai, c'est au tour du général Salan de prendre la parole, devant une foule immense qui ne quitte pas le forum : « *Nous gagnerons parce que nous l'avons mérité et que là est la voie sacrée pour la grandeur de la France. Mes amis, je crie Vive la France, Vive l'Algérie française.* »

Salan se retire vers l'intérieur mais il se retrouve face à Delbecque qui lui souffle : « *Dites « Vive de Gaulle », mon général !* »

Reprenant le micro, le général Salan crie alors « *Vive de Gaulle !* »

Afin de repousser toute idée qu'il ait pu participer à un complot, de Gaulle donne une conférence de presse le 19 mai, afin de déclarer qu'il n'acceptera pas le pouvoir sous la pression d'Alger.

Le 27 mai, il ment délibérément en affirmant que Pierre Pflimlin s'efface afin de le laisser libre de ses mouvements et que dès lors il entame le processus régulier pour l'établissement d'un gouvernement républicain.

Pflimlin ne peut s'empêcher d'avouer : « ***Je n'aurais jamais pensé que cet homme illustre puisse être un menteur.*** » Il confiera en privé : « ***Les gens d'Alger vont avoir des surprises avec de Gaulle car il ne croit pas à l'Algérie française !*** »

Effectivement, jamais le Président du Conseil ne lui avait laissé prévoir qu'il s'effacerait avant même qu'il ne soit appelé, lors de leur dernier entretien.

Pour les députés il ne fait plus aucun doute, c'est un coup d'Etat qui se prépare.

Mais tout n'est pas joué, loin s'en faut : les partis en majorité sont contre l'éventualité d'un retour du général, aussi messieurs Soustelle, Roger Frey et de Bénouville, contactent le général Salan, au nom de Michel Debré, afin qu'il envisage, si nécessaire, le débarquement de ses régiments en métropole.

Le général Salan refuse tout net : **« Il n'en est pas question. Le sang n'a pas coulé ici et je ne veux pas apporter le risque en France. »**

Le 1er juin à 11 h. Olivier Guichard téléphone directement au général Salan pour l'informer que **« les affaires se présentent mal »** et que ce sera à lui de jouer et de se tenir prêt à intervenir.

Salan refuse une nouvelle fois. Mais il n'empêche qu'on affirme qu'une opération militaire serait donc prête à « occuper » Paris, si l'Assemblée refuse l'investiture à de Gaulle.

Cette opération militaire, le largage d'un régiment de parachutistes sur la capitale, est organisée, dit-on, par le ministre de la Défense, Chaban-Delmas.

L'intox fonctionne à fond. Les gaullistes se servent de cette menace (ce ne sera pas la dernière fois) pour forcer la main aux députés et les menacer d'une guerre civile qui n'aurait jamais eu lieu.

Ils usent de cet épouvantail qu'est un coup de force militaire.

Lors d'une conférence de presse organisée « à la va-vite », de Gaulle s'écrie, alors qu'un journaliste lui demande s'il s'agit d'installer une dictature : **« J'ai rétabli les libertés**

publiques quand elles avaient disparu. Croit-on qu'à 67 ans je vais commencer une carrière de dictateur ? »

Nouveau mensonge puisqu'il dirige lui-même le complot destiné à le faire investir, par un coup de force militaire si besoin est.

Preuve de sa duplicité, de Gaulle rencontre les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, André Le Troquer et Gaston Monnerville. Il exige les pleins pouvoirs, la dissolution du parlement et une nouvelle constitution.

Devant leur opposition il les menace : **« Je n'aurai pas d'autre solution que de vous laisser vous expliquer avec les parachutistes d'Alger. »**

Le 1^{er} juin 1958, de Gaulle investit l'Assemblée nationale.

Pierre Mendès-France : *« Je ne voterai pas le pistolet sur la tempe. »*

François Mitterrand : *« De Gaulle détient ses pouvoirs par un coup de force. »*

C'est trop tard, de Gaulle a réussi son « coup d'Etat » d'une manière magistrale. Il en réussira d'autres par la suite.

On peut penser ce qu'on veut de De Gaulle mais il connaissait parfaitement les Français et la lâcheté des députés confrontés à une épreuve de force.

Manuel GOMEZ

(Davantage de détails dans mon livre « J'accuse De Gaulle » – Edition 2016)

Qu'aurait été la France sans l'épisode De Gaulle ?

* Sans De Gaulle la France aurait été tout simplement la France.

* Sans De Gaulle elle aurait été libérée de l'ennemi nazi très exactement de la même façon et aux mêmes dates car non seulement De Gaulle n'intéressait nullement les Américains, ils l'ignoraient même totalement, mais le débarquement en Normandie se serait déroulé, comme il l'a été, sans même que son avis soit sollicité.

* La 2ème DB du général Leclerc se serait conduite avec la même vaillance et détermination dont elle avait fait preuve jusqu'à cette date en Afrique.

* L'Armée d'Afrique, sous la conduite des généraux Juin, Monsabert, de Lattre de Tassigny, etc. aurait libérée la Sicile puis l'Italie, débarquée en Provence et repoussé l'ennemi hors de la patrie.

* Quant à la résistance intérieure, malgré tous les efforts de De Gaulle pour la diviser et son option de s'allier avec les FTPF (Francs-Tireurs Partisans Français) communistes afin de s'assurer la présidence d'un gouvernement provisoire, elle aurait fait son devoir au sein du CNR (Conseil National de la Résistance) dirigé par Georges Bidault et fondé par Jean Moulin, qui ne portait pas une grande estime au « général ».

* Paris se serait libéré sans tirade théâtrale et seul son ego aurait souffert de ne pas descendre les Champs-Élysées.

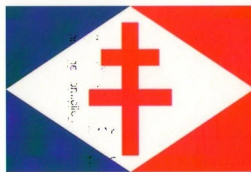
* sans De Gaulle, La France aurait suivi le même chemin avec bien des vies françaises sauvegardées (Mers-el-Kebir, Dakar, La Syrie, l'Indochine, l'Algérie, et j'en passe).

J'accuse De Gaulle d'impostures, de forfaitures, de crimes, et notamment :

- de l'agression contre des soldats français à Dakar.
- du massacre de soldats français en Syrie.
- d'avoir déclenché la guerre d'Indochine.
- de la répression incontrôlée après la tuerie de Sétif en mai 1945.
- de complot contre l'Etat en mai 1958.
- d'avoir trompé l'armée française et de l'avoir sacrifié à un objectif mensonger.
- d'avoir organisé la torture en Algérie.
- d'être le complice de tous les massacres qui ont suivi le 19 mars 1962.
- d'avoir programmé le massacre des Harkis.
- de complicité dans l'assassinat de plusieurs dizaines d'européens le 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger.
- de complicité dans les enlèvements et les assassinats qui se sont produits à Oran en juillet 1962.

Je l'accuse lui, et tous les ministres et membres de la gouvernance gaulliste, d'être les complices de tous ces crimes et à ce titre ils doivent être condamnés par le Tribunal Pénal International.

Manuel GOMEZ



J'ACCUSE DE GAULLE